



COMPTE RENDU DE GESTION

DU

CONSEIL PAROISSIAL POUR LES AFFAIRES

ECONOMIQUES

(CPAE)

POUR L'ANNEE 2025

Le Conseil Paroissial pour les Affaires Economiques vous présente ci-après les comptes synthétisés de la paroisse pour l'année 2025. Dans un contexte tendu par la multiplicité et le durcissement des zones de conflits en Europe et dans le monde, nous vivons encore une année compliquée et pleine d'incertitude pour l'avenir dans nos cercles familiaux et sociaux.

Pour autant, nous sommes plus que jamais « les pierres vivantes » de NDE, notre maison commune, qu'il nous faut soutenir et entretenir comme « gestionnaires d'aujourd'hui » en préparant le terrain pour « les générations » de demain !

PRODUITS DE FONCTIONNEMENT

<i>En euros</i>	2025	% 25 / 24	2024
Denier de l'Eglise	106 186	7%	98 945
Quêtes	35 568	17%	30 320
Casuel et messes	9 489	3%	9 170
Offrandes et dons	20 381	54%	13 216
Autres ressources des fidèles	583	-2%	597
Assurances et autres	94 369	-14%	109 231
Loyers	89 204	-58%	211 053
Total recettes	355 780	-25%	472 532

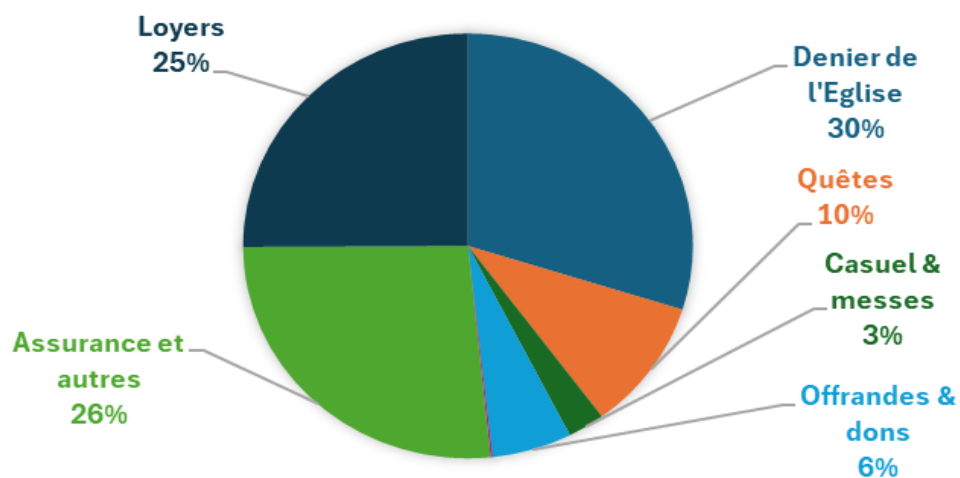
CHARGES DE FONCTIONNEMENT

<i>En euros</i>	2025	% 25 / 24	2024
Traitement des prêtres	25 671	-30%	36 464
Salaire	136 343	-1%	137 142
Frais immeubles	62 081	-11%	69 409
Fourniture pour le culte et fid.	9 249	53%	6 037
Frais de fonctionnement	68 113	9%	62 676
Solidarité diocésaine	88 664	3%	86 124
Autres charges pastorales	2 156	-38%	3 463
Total dépenses	392 278	-2%	401 316

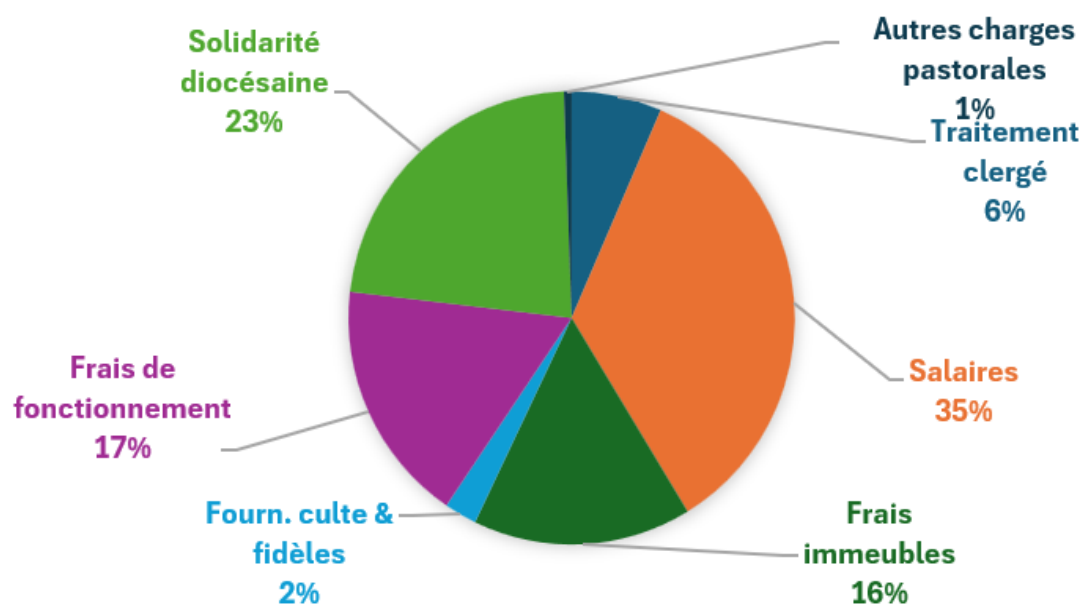
RESULTAT

<i>En euros</i>	2025	% 24/23	2024
Résultat de fonctionnement	-36 498	-151 %	71 216
Résultat financier	31 842	-19 %	39 204
Dotations aux amortissements	-45 868	4 %	-44 240
Résultat avant exceptionnels	-50 524	176 %	66 180

PRODUITS DE FONCTIONNEMENT



CHARGES DE FONCTIONNEMENT



Les comptes de 2025 s'inscrivent dans la continuité de la gestion prudentielle des années précédentes. Nos charges de fonctionnement diminuent de 2%. Les produits de fonctionnement diminuent de 25% du fait du changement des modalités de reversement des revenus immobiliers par les services diocésains.

Produits de fonctionnement : 355 780 € (postes principaux : 30% denier de l'Église, 25% loyer).

On note une hausse du Denier de l'Église de 7% et une augmentation du nombre de donateurs : 241 au lieu de 227 en 2024. Les nouveaux donateurs de 2024 sont restés fidèles en 2025.

Charges de fonctionnement : 392 278 € (postes principaux : salaires 35% et charges et solidarité diocésaine 23%).

Les charges de la paroisse de 392 278 euros diminuent de 2% alors que les frais sur immeuble diminuent de 10% entre 2024 et 2025.

Résultat courant : -50 524€

Le résultat de -50 524 euros est en très forte baisse de 176 %. Il s'agit d'un décalage technique, lié à un changement du mode de reversement des revenus immobiliers par les services diocésains. Jusqu'en 2024 nous percevions les versements de loyers en deux fois :

- En mars un acompte sur les revenus immobiliers estimés de l'année en cours.
- En juillet le complément des revenus immobiliers de l'année précédente

A partir de 2025, dans un souci de simplification, le versement d'acompte en mars est supprimé. Le versement se fait maintenant en une fois en juillet pour les revenus de l'année précédente.

En mars 2025 nous n'avons donc pas perçu d'acompte pour les revenus immobiliers estimés de 2025

En 2026, le versement de juillet comprendra la totalité des revenus immobiliers de l'année 2025, donc retour à la normale

CHARGES DIRECTES DE LA PASTORALE

Les charges directes de la pastorale s'élèvent à 114 387€ en 2025. Un peu plus élevées qu'en 2024, elles représentent 29% des charges totales de fonctionnement.

BILAN DES ACTIVITES PASTORALES

Quelques chiffres réjouissants de la pastorale en 2025 :

- 9 jeunes enfants se sont réunis pour l'Eveil à la Foi avec leurs parents.
- 12 enfants ont suivi le catéchisme.
- 33 jeunes et animateurs se sont rencontrés dans le cadre du MEJ.
- 12 jeunes et animateurs ont participé au week-end retraite MeJ à la Clarté Dieu
- 12 couples ont préparé leur mariage.
- 12 baptêmes d'enfants et d'adultes ont été célébrés.
- 82 paroissiens ont participé la sortie paroissiale à Saint-Denis.

Les activités pastorales de la paroisse ont continué à s'épanouir autour de plusieurs axes essentiels : l'écologie, la culture, Hiver Solidaire, Point Rencontre, Rencontre et Dialogue, les équipes d'accueil, les petites communautés de foi, l'animation liturgique, l'interreligieux : les groupes paroissiaux sont des lieux de vie, de partage et d'engagement où chacun peut s'impliquer et contribuer à la mission collective. L'année 2025 fut une année riche en échange et en action au service de notre communauté et de nos valeurs partagées.

PERSPECTIVES 2026

En 2026 sont programmés le nettoyage de la verrière de l'église, l'isolation du

Logement au R+5, les travaux liés au contrôle Qualiconsult de l'électricité de la cité paroissiale, l'étanchéité des toits terrasses de l'ensemble du bâtiment, l'éclairage de l'église.

Nos actions de solidarité se poursuivront : Hiver Solidaire an 6, « Contribution Volontaire de Solidarité » au diocèse, et « Don Barnabé » en faveur de paroisses moins aisées.

Le fil conducteur de notre action : maintenir nos réserves à un niveau suffisant pour préserver l'avenir de notre « maison commune » : notre église a été construite après la loi de séparation de 1905 et son entretien nous revient à 100%. C'est pourquoi, nous devons convaincre de nouveaux donateurs à participer au denier de l'Eglise.

INFORMATION SUR LE CONSEIL ECONOMIQUE

Le Conseil Paroissial pour les Affaires Economiques a la mission de conseiller le curé dans sa tâche d'administrateur des biens de la paroisse sur les questions relevant principalement de la gestion immobilière, financière et matérielle de la vie paroissiale. Il se réunit collégialement au moins 4 fois par an. Entre temps, chacun de ses membres intervient, en fonction des besoins et de ses talents, sur les dossiers dont il a la responsabilité. Une fois par an, le CPAE informe les paroissiens sur la gestion paroissiale. Toute l'année, chaque membre est à la disposition de la communauté paroissiale pour répondre aux questions éventuelles.

Les membres du CPAE sont nommés par le curé pour un mandat de 3 ans renouvelable.

Les membres du CPAE sont actuellement :

Claire ABDERRAHIM, Hélène AUDOIN, Luc BOURDON, Jean DUMONT, Jean-Louis FOURNAISE (ancien Vice-Président), Catherine GIBERT (Vice-Présidente), Antoine GUGGENHEIM (Curé), Pascal SAGOT, Philippe SAINT-MACARY, Hélène COMBE-GUILLEMET (représentant l'Association Diocésaine de Paris). Lamartine VALCIN (invité en tant que comptable de la Paroisse).

En 2025, 241 donateurs dont 15 nouveaux ont contribué au Denier de l'Eglise pour un montant de près de 106 200 €. Qu'ils en soient ici encore chaleureusement remerciés.

Conseil Paroissial pour les Affaires Economiques
NDE - Juin 2026